DOSSIER DE CANDIDATURE

Appel à candidatures pour l'occupation
des kiosques du Belvédère de Grand-Bassin à la Plaine des Cafres,
Commune du Tampon

Date limite de dépôt des dossiers : lundi 28 septembre 2026 à 12h00.

Ce dossier doit être complété intégralement et remis accompagné de toutes les pièces justificatives demandées dans l'appel à candidatures

Objet de l'appel à candidatures

La Mairie du Tampon recherche des candidats pour l'occupation temporaire de 20 kiosques situés sur le site touristique du Belvédère de Grand-Bassin. L'objectif est de dynamiser le site en proposant une offre commerciale et artisanale de qualité, valorisant les savoir-faire locaux. L'occupation sera régie par une Autorisation d'Occupation Temporaire (AOT) personnelle, précaire et révocable.

1. Identification du candidat

Dénomination de l'association ou de l'entreprise : _____

Nom et Prénom du représentant légal : _____

Adresse du siège social : _____

Numéro de Téléphone : _____

Adresse e-mail : _____

Numéro SIRET : _____

Statut Juridique (Entreprise individuelle, SARL, SAS, etc.) : _____

Date de création de l'entreprise (si existante) : _____

Référence du contact pour le suivi de candidature : _____

2. Type d'activité envisagée

Veuillez joindre sur papier libre votre **courrier de motivation** qui développera la présentation de votre projet et de votre activité, notamment la nature et la qualité des produits ou services que vous proposerez. Vous préciserez en quoi votre projet valorise le patrimoine local (produits de Grand-Bassin, spécialités locales, artisanat local.

Veuillez cocher la catégorie correspondant à votre activité principale :

- [] **Vente de fruits et légumes de Grand-Bassin** (4 kiosques prévus)
- [] **Petite restauration** (« gâteaux lontan », fritures, plats, etc.) (6 kiosques prévus)
- [] **Artisanat local** (6 kiosques prévus)
- [] **Association / Économie Sociale et Solidaire (ESS)** (4 kiosques prévus)

Il est précisé que cette répartition pourra être revue par la commission d'attribution en fonction des candidatures reçues.

3. Pièces à joindre impérativement à votre dossier

Pour que votre candidature soit recevable, veuillez fournir l'ensemble des documents listés ci-dessous. *Cochez les cases pour confirmer la présence des pièces dans votre dossier.*

☐ **Une lettre de motivation**

☐ **Une présentation détaillée de votre activité**

☐ **Un extrait d'inscription au registre légal** (Registre National des Entreprises)

☐ **Une copie des statuts** (uniquement pour les associations)

☐ **Une copie de la pièce d'identité**

☐ **Un justificatif d'adresse** de moins de 3 mois

☐ **Une copie de l'attestation de responsabilité civile professionnelle** pour l'année en cours

☐ **Une copie de la carte de marchand ambulant** (si votre activité le requiert)

☐ **Un justificatif de régularité** vis-à-vis des obligations réglementaires en vigueur pour l'activité exercée (ex : formation hygiène pour la restauration)

☐ **Un état des paiements de redevances** au titre des précédentes manifestations communales, avec la mention "à jour

☐ **Tout document que vous jugerez pertinent** pour appuyer votre candidature (photos de vos produits, références, etc.)

Il est important de fournir des pièces lisibles et de qualité. Le service ne fait pas de copie.
Seuls les dossiers complets seront évalués.
En cas d'envoi par mail, vous devez transmettre vos documents au format PDF (privilégié) ou éventuellement JPEG, afin de garantir la bonne instruction de votre candidature.

4. Rappel des conditions d'occupation

En déposant votre candidature, vous reconnaissez avoir pris connaissance des conditions suivantes :

- **Emplacement** : Un kiosque cimenté de 8 m^2 (2m x 4m) avec un étal en métal.
- **Redevance** : La redevance d'occupation est fixée à **25 € par mois**.
- **Périodes d'activité** : L'occupation est autorisée **uniquement les dimanches, les jours fériés et durant les vacances scolaires, de 9h00 à 18h00**. Aucune occupation n'est permise les lundis.
- **Durée** : L'autorisation sera accordée pour une durée de 3 mois (du 1er octobre au 31 décembre 2026), avec reconduction tacite possible dans la limite de 6 mois.
- **Classement et liste de réserve :** Les candidatures recevables feront l'objet d'un classement par ordre de points obtenus, par catégorie d'activité. Les candidats non retenus initialement pourront être inscrits sur une liste complémentaire / de réserve. En cas de désistement ou de vacance d'un emplacement, la Commune pourra solliciter le candidat suivant dans le classement.
- **Engagement** : Le candidat s'engage à respecter les lieux et à assurer le ramassage de ses déchets.

5. Dépôt de la candidature

Les dossiers complets doivent être déposés avant le **lundi 23 septembre 2026 à 12h00.**

Vous pouvez :

- **Envoyer votre dossier par courriel** à : **odp.candidature@mairie-tampon.fr** [31]
- **Le remettre en main propre contre récépissé** au Service Développement Economique, à l'adresse suivante : **43 A rue Antoine Fontaine - 97430 Le Tampon** (accès par le parking de l'Esplanade Benjamin Hoarau).

***Pour toute question complémentaire**, veuillez contacter le Service Développement Economique au **0262 57 86 63**.*

Fait à _____, le _____.
Signature
(Précédée de la mention "Lu et Approuvé")